Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 262 | Le numéro 10 centimes | Vendredi 8 novembre 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6 —	10 —	20 —
Etranger »	5 —	10 —	19 —	35 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton :	1re insertion 20 cent.	la ligne ou son espace
	les suivantes 15 »	
Suisse	25 »	
Etranger	30 »	
Réclames	60 »	

H. V. X.

Nouvelles du jour

Les plénipotentiaires allemands sont arrivés au quartier-général des Alliés.

Les plénipotentiaires allemands chargés de la négociation de l'armistice sont arrivés hier aux avant-postes français. Le maréchal Foch, prévenu du départ de la mission par un radiogramme du haut commandement allemand, avait assigné comme lieu de rencontre le secteur de Guise ; les délégués allemands étaient invités à suivre la route Chimay-Guise. Ils auront trouvé les avant-postes français aux environs de La Capelle, entre Avesnes et Hirson.

Le commandement allemand, en même temps qu'il sollicitait l'entrevue, avait proposé que les hostilités fussent immédiatement suspendues. Le maréchal Foch n'a pas répondu sur ce point.

La mission allemande est composée du général Gündell, du secrétaire d'Etat Erzberger, de l'ambassadeur à Copenhague comte Rantzau, du comte Oberndorff, du général Winterfeldt et du capitaine de vaisseau Wanseloe.

* * *

Le discours que M. Clémenceau a prononcé, mardi, à la Chambre française, n'a pas été seulement le chant de la prochaine victoire de la nation par l'homme qui, après le général Foch, y aura le plus contribué. Il y a eu, dans cette page d'éloquence guerrière, des passages saluant non seulement la paix future, mais la concorde des citoyens.

« Ce qu'il faudra, a dit M. Clémenceau, avant tout, désormais, c'est réaliser la solidarité française. Comme nous nous sommes bien haïs, bien exécrés, querellés, injuriés les uns les autres ! Et comme nous avons été heureux de nous retrouver de vrais amis en ces jours terribles ! C'est la grande consolation qui, à travers d'indicibles souffrances, nous a fait tout supporter pour la patrie commune ! A droite, à gauche, au centre, il n'y avait plus que des Français. Messieurs, il faut que cela demeure. »

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements. Les catholiques de France les ont entendues ou lues avec émotion, parce qu'elle leur ouvre l'ère de la justice par la bouche de celui qui a maintenant toute l'autorité morale nécessaire pour la faire régner.

* * *

Tenons-nous en garde contre les revendications « nationales » qui poussent en ce moment comme champignons après la pluie ! Souvent, en allant au fond des choses, on serait surpris de constater combien artificiels sont ces mouvements d'opinion et quelle faible part le vrai peuple y a.

Le vœu de la réunion de l'Autriche germanique à l'empire allemand, par exemple, n'est certainement le fait que d'une minorité de politiciens : il émane des milieux dits nationaux-allemands de Vienne et il a surtout le patronnage des socialistes. On devine pourquoi ceux-ci y prennent tant d'intérêt : l'Allemagne, avec son industrialisme et son esprit protestant, offre au socialisme des perspectives bien plus favorables que l'Autriche. Les disciples autrichiens de Karl Marx aimeraient se fondre dans le grand parti socialiste allemand, dont l'appui décuplerait leur influence.

Il faut espérer que, sans que l'étranger s'en mêle, le peuple autrichien saura résister à ses mauvais bergers.

La *Gazette de Zurich* publie sur ce sujet des considérations d'un Allemand d'Autriche qui montrent avec quelle défiance il faut accueillir ce projet.

La proposition d'agréger l'Autriche à l'Allemagne traduit les aspirations pangermanistes, dit-il ; mais elle n'exprime aucunement le sentiment de la majorité du peuple, si ce n'est dans le Tyrol. Bien au contraire ; aujourd'hui que l'alliance entre les deux empires est à vau-l'eau, on peut bien révéler qu'il règne en Autriche, et particulièrement à Vienne, une profonde antipathie contre la Prusse. Il ne s'agit pas seulement d'un ressentiment produit par l'état de sujétion politique dans lequel l'Autriche a vécu jusqu'ici à l'égard de l'Allemagne ; l'antagonisme est plus profond ; il gît dans le contraste des caractères. L'implacable esprit d'application et d'organisation des Allemands, si souvent poussé jusqu'à un automatisme qui comprime toute spontanéité, tout élan humain, est l'antipode de la nature primesautière des Autrichiens.

Ceux-ci gagneraient-ils du moins quelque chose, au point de vue économique, à se rattacher à l'empire allemand ? Loin de là ; ils tomberaient sous la coupe de l'industrialisme germanique ; ils perdraient leur autonomie financière et commerciale et deviendraient des tributaires. Vienne décherrait de son rôle de capitale politique et de centre intellectuel et économique ; elle tomberait au rang de chef-lieu provincial.

Ajoutons que, au point de vue international, l'Autriche ferait une bien mauvaise affaire en liant son sort à l'Etat allemand, pour partager la disgrâce morale dont il aura tant de peine à se relever. L'Autriche doit garder son indépendance, pour servir à la réconciliation des peuples latins avec les peuples germaniques. Son isolement, qui l'effraye, ne durera vraisemblablement pas ; les projets de confédération que son gouvernement avait formés auront leur heure.

* * *

Les Italiens se préoccupent vivement de l'avenir des Etats qui formaient jusqu'ici l'empire austro-hongrois. Ils désirent rester en bons termes avec ces peuples nouveaux, à condition toutefois que leurs revendications nationales soient sauvegardées. Ce sera là un problème très difficile à résoudre. Le *Corriere della Sera* examine les différentes hypothèses que l'on peut raisonnablement échafauder au sujet de la future organisation des Etats de l'Autriche.

Ces Etats pourraient rester complètement séparés et indépendants les uns des autres. A première vue, cette solution pourrait paraître favorable à l'Italie. A la place du voisin puissant qu'elle avait sur sa frontière orientale, elle serait en présence de petits Etats aux frontières indécises, manquant de fortes traditions et livrés à toutes sortes de difficultés internes et externes. Le *Corriere* est plutôt d'avis que ces nouveaux Etats, sous l'empire des nécessités économiques, finiront par se rapprocher et par former une fédération.

Cette confédération pourrait s'étendre de l'Adriatique à la Baltique, englobant les Yougo-Slaves, les Tchèques et les Polonais. Cette solution a été examinée dernièrement à Laibach, par le congrès des Yougo-Slaves. Elle présente, dit le *Corriere*, un gros inconvénient. Entre les Tchèques et les Yougo-Slaves, il y a un territoire allemand compact dont la population ne se soumettra jamais à une domination slave. On a proposé, il est vrai, de tailler une bande dans ce territoire pour ouvrir un corridor entre la Bohême et la Yougo-Slavie. Les Italiens craignent que cette combinaison ne provoque la création d'une confédération danubienne où les Allemands et les Magyars, maîtres du Danube, auraient la haute main. Ce serait favoriser de nouveau la pénétration allemande dans le monde slave et oriental.

Le *Corriere* verrait de bon œil, en se plaçant naturellement au point de vue italien, la création de deux groupements ou confédérations d'Etats, l'une embrassant les Etats balkaniques, et l'autre englobant la Pologne, la Bohême et les autres peuples slaves voisins. Il faut à tout prix, dit-il, si l'on veut que la paix règne en Europe, pacifier les Balkans, y faire régner un ordre durable. Cela est-il possible ? Quand la Serbie se sera fondue dans le grand Etat yougo-slave, ce nouvel organisme pourra exercer une grande attraction sur les Bulgares. La Serbie et la Bulgarie, ces deux sœurs ennemies, sont appelées à oublier, un jour, leurs haines et à se rapprocher. Le jour où un pont sera jeté entre les Bulgares et les Yougo-Slaves, il sera relativement facile à la Roumanie et à la Grèce d'entrer dans la confédération balkanique.

A ce système politique correspondrait le groupement des Etats slaves de la Russie autour de la Pologne. La Bohême devra vivre en bons termes avec la Pologne, qui lui ménagera l'accès de la Baltique. Qui sait même si la Hongrie n'adhérerait pas à ce système, en devenant comme le trait d'union entre la Baltique et la Méditerranée ?

Le *Corriere* reconnaît lui-même que ce sont là peut-être des utopies, mais nous vivons en un temps où les événements les plus invraisemblables se précipitent. Dans la pensée du *Corriere*, cet avenir politique des Etats de l'Autriche et des Balkans doit être intimement lié au sort de l'Italie. C'est l'influence de l'Italie, pense naturellement le *Corriere*, qui doit se substituer à celle de l'Allemagne et de l'Autriche sur les bords de l'Adriatique et en Orient.

LA NOUVELLE MOBILISATION

—o—

Ainsi donc, au moment même où la sinistre nuit de la guerre s'éclaire de l'aube rayonnante d'une paix prochaine, de sombres nuages s'amoncellent à l'horizon de notre pays. L'oasis helvétique tant chantée ne va-t-elle pas servir de champ d'expérience révolutionnaire ? La plus vieille république du monde ne va-t-elle pas être secouée des mêmes convulsions dans lesquelles s'effondrent les royaumes et les empires ?

Nos chefs responsables ont dû se poser hier ces graves questions et leur donner une solution immédiate, la solution qu'exigent l'honneur et le salut de la Suisse.

Ils se sont dit que, si la Providence a veillé sur notre patrie avec tant de sollicitude, si la Suisse a mérité, par son rôle impartial et charitable au milieu des peuples ennemis, d'être épargnée par les uns et par les autres, ce n'est pas pour qu'elle laisse couver dans son sein le feu des dissensions intérieures, de la haine des classes, de la jalousie et de l'envie entre frères.

S'ils ont voulu se montrer libéraux et pratiquer largement la tolérance inscrite dans la Constitution, ils ne peuvent ni ne doivent permettre que cette tolérance dégénère en faiblesse et en lâcheté. Car c'eût été de la faiblesse et de la lâcheté que de laisser plus longtemps notre jeunesse, notre peuple, notre patrimoine le plus cher en proie aux entreprises des démolisseurs de l'ordre et du droit naturel. Après avoir patienté, trop patienté même, nos autorités ont jugé que l'heure est venue de faire acte d'autorité. Fidèles au serment qu'ils ont prêté, nos gouvernants entendent gouverner et protéger le peuple contre tous les ennemis du dedans et du dehors. Pour assurer cette protection, ils font appel à l'armée gardienne de l'ordre et de la sécurité publique, et, parmi les troupes mises sur pied, figurent les jeunes classes des milices fribourgeoises.

C'est une lourde responsabilité, mais un honneur aussi que d'être mobilisé dans d'aussi graves conjonctures. Nous aimons à croire que c'est ainsi que nos troupiers envisagent leur brusque appel sous les armes.

C'est une dure épreuve, après une demi-douzaine de relèves, de falloir reprendre sac et fusil pour aller inspirer la crainte et le respect de la loi à des Confédérés, à des frères égarés par de faux bergers.

L'épreuve se double aujourd'hui, pour ceux qui partent et pour ceux qui restent, du sentiment d'angoisse qu'on ressent à la pensée de cet ennemi sournois, lâche et cruel, qui a fauché déjà tant d'existences dans leur fleur ou leur pleine vigueur.

Oui, c'est bien une heure d'épreuve qui sonne pour nous. Aussi importe-t-il d'élever avec plus de foi et de confiance que jamais nos cœurs et nos pensées vers la Providence tutélaire, et ceux qui s'en vont à l'appel de la patrie, comme ceux qui gardent les foyers, seront plus forts et plus vaillants.

Pensons à la longue épreuve de tant de peuples entraînés dans la guerre. Comparons l'ultime sacrifice que le pays demande de ses soldats, de leurs mères, de leurs femmes, aux sacrifices innombrables, aux souffrances indicibles qu'ont endurées quatre années durant tant de foyers chez les belligérants. Et le calme renaîtra dans nos âmes, et, faisant taire notre peine secrète, il y aura place dans notre cœur pour la confiance et la fierté que le civil doit montrer au soldat mobilisé, la confiance en Dieu qui continuera à protéger notre pays et ses défenseurs, la fierté de savoir nos foyers et nos vies sous la sauvegarde de nos braves troupiers.

Ce matin, d'ailleurs, les nouvelles sont rassurantes. La journée d'hier a été calme à Zurich, et il se peut que la seule nouvelle d'une levée de troupe extraordinaire ait fait rentrer dans leur retraite les meneurs de la révolution. Quoi qu'il en soit, nos soldats sont prêts à faire tout leur devoir, à la barrière du pays, comme à l'intérieur des cités. Qu'ils aillent, où les appelle la patrie, défendre la justice, l'honneur, la liberté, qui sont inscrits sur les plis du drapeau fédéral ; l'honneur, la justice, la liberté dans l'ordre et la paix entre les classes sociales. Cet idéal vaut bien quelques sacrifices. Ayons donc confiance, soldats et civils, car si nous souffrons, c'est pour assurer à nos enfants et à notre pays un heureux avenir.

L'œuvre des bolchévistes

—o—

On nous écrit de Berne :

Au moment où nous écrivons, jeudi après midi, rien de nouveau ne nous est arrivé de Zurich. Les quatre régiments d'infanterie et les quatre brigades de cavalerie que le gouvernement fédéral a mobilisés sont prêts pour toutes les éventualités. Mais, même si le jour d'anniversaire de la révolution bolchéviste de Russie se passe sans graves incidents à Zurich, il faudra aller de l'avant et faire cesser l'insupportable situation actuelle.

Il est acquis que les bolchévistes de Russie considèrent leurs missions « diplomatiques » à l'étranger comme les organes de leurs menées révolutionnaires mondiales. Ils entretiennent des relations suivies avec le groupe Platten, ce conseiller national qui, il y a six semaines, prédisait au Parlement la révolution prochaine en Autriche et en Allemagne. Le député zuricois était bien renseigné, les événements du jour le prouvent amplement. Il s'agit d'empêcher qu'il ait raison pour la Suisse aussi !

C'est autour de la question de Mme Balabanoff, que ses parents ont baptisée Angélique, que l'affaire devient brûlante. Le Conseil fédéral est bien décidé à faire sortir du pays cette personne indésirable, qui y est entrée au moyen d'un passeport diplomatique. Le moment est venu d'en finir avec toute cette « diplomatie » secrète bolchéviste, sans tenir compte de l'intervention de nos socialistes à nous, qui protègent cette société dangereuse.

Les rapports avec les bolchévistes ont coûté assez cher aux Allemands pour les décider à rompre avec eux. Nous croyons savoir que l'état de fait qui procure aux bolchévistes chez nous une situation diplomatique privilégiée va prendre fin prochainement. Il faut supprimer ce centre d'agitation révolutionnaire, et le gouvernement fédéral manquerait à son devoir et à l'instinct de conservation s'il laissait continuer la situation actuelle. C'est à Sigriswil, le coquet village qui domine la rive droite du lac de Thoune, que se trouve, paraît-il, la résidence des chefs bolchévistes et le centre de leurs conciliabules. Epurons résolument l'atmosphère de nos Alpes !

LA SITUATION A ZURICH

Une déclaration des socialistes zuricois

L'Union ouvrière, le parti socialiste et l'Union syndicale de Zurich publient un appel disant que la classe travailleuse de Zurich, représentée par l'Union ouvrière, n'a aucunement donné lieu à une levée de troupes.

La classe ouvrière, dans ses efforts pour obtenir des réformes, ne recourra pas à des moyens terroristes ou à des conspirations, mais continuera à agir par la voie de l'action politique et économique des masses.

* * *

Zurich, 7 novembre.

La ville est calme. Il ne s'est produit aucun incident.

L'Union ouvrière et l'organisation de la jeunesse socialiste annoncent dans le *Volksbrecht* pour dimanche prochain, à 3 h., sur le Fraumünsterplatz, une grande manifestation publique pour célébrer l'anniversaire de la révolution de Russie. Prendront la parole les agitateurs Platten et Ruegg.

* * *

Il a été établi que le manifestes révolutionnaires ditribués avaient pour auteur le jeune-socialiste Herzet ; le manuscrit a été remis par le boulanger Loritz, Allemand neutralisé suisse en 1912, à l'imprimeur Heuberger. Les feuilles ont été lancées par-dessus la clôture de la caserne, où les troupes levées étaient occupées aux travaux de mobilisation.

Comme il s'agit d'incitation de militaires à l'insubordination, c'est le tribunal militaire qui sera compétent.

* * *

Le chef socialiste Herzog a été arrêté.

M. Duby n'ira pas à Moscou

On dément le départ pour Moscou de M. Duby, conseiller national socialiste, secrétaire des cheminots. M. Duby a reçu une invitation des syndicats russes, mais a refusé d'y donner suite.

L'impôt de guerre renouvelé

On nous écrit de Berne :

La question de l'impôt de guerre renouvelé s'achemine vers une solution satisfaisante, moins par l'esprit fédéral ingénieux en compromis que grâce au train dont se précipitent les événements mondiaux.

Au mois de septembre, personne ne savait quand finirait la guerre. La grande majorité des députés s'est opposée à adopter une formule qui fixait l'impôt de guerre renouvelé d'une manière purement relative à la totalité des dépenses de mobilisation, dont le chiffre était inconnu. Aujourd'hui, la fin de la guerre est à prévoir de façon positive ; notre mobilisation qui a coûté 1020 millions jusqu'à novembre, ne dépassera en dépenses, pas les 1100 millions, même si la démobilisation n'était complète que dans l'été prochain.

Se basant là-dessus, M. le conseiller fédéral Motta a proposé à la commission du Conseil des Etats, réunie à Montreux, de revenir à l'ancien texte du Conseil fédéral et de fixer le rendement que l'impôt de guerre renouvelé doit rapporter ensemble avec les impôts de guerre et sur les profits de guerre, aux trois quarts des dépenses de mobilisation, soit à 825 millions (sur 1100). 400 millions sont déjà encaissés ; restent donc 425 millions (au lieu de 500) pour l'impôt de guerre renouvelé.

La commission du Conseil des Etats a adhéré à cette proposition presque à l'unanimité.

SUISSE ET VORARLBERG

Berne, 7 novembre.

Communiqué du bureau de la presse de l'état-major de l'armée :

Les nouvelles du Vorarlberg n'ont rien d'inquiétant.

Les transports de prisonniers de guerre italiens à travers la Suisse commenceront demain, vendredi, 8 novembre.

Les voyageurs monteront en wagon dans le Vorarlberg et les trains seront acheminés sur Côme par le Gothard. Personne ne pourra descendre sur territoire suisse.

La section des transports du service territorial dirigera les convois d'accord avec l'attaché militaire italien à Berne et la Croix-Rouge italienne.

* * *

L'ambassade de France a donné l'assurance que l'Entente faciliterait le ravitaillement du Vorarlberg et aussi celui du Tyrol.

Les menaces de révolution

—o—

A Kiel

Les équipages de la marine de guerre allemande, à Kiel, se sont livrés, ces jours-ci, à de graves désordres.

La journée de dimanche a été sanglante. La foule ameutée a voulu délivrer des marins aux arrêts ; la troupe a fait feu ; il y a eu huit morts et 22 blessés.

Le gouverneur a cédé aux émeutiers et a libéré les marins. Un cortège triomphal avec drapeaux rouges a parcouru la ville.

Le gouvernement a envoyé à Kiel le secrétaire d'Etat Haussmann et le député socialiste Noske.

Les marins mutinés ont hissé le drapeau rouge sur les bateaux de guerre. Les officiers qui s'opposaient à cet acte révolutionnaire ont été désarmés ou tués. Le commandant du croiseur de bataille *Kœnig*, qui refusait de laisser débarquer son équipage, a été massacré ; beaucoup d'officiers ont été blessés.

Quatre compagnies d'infanterie furent appelées pour rétablir l'ordre ; trois d'entre elles ont fait cause commune avec les matins.

Des hussards furent appelés ; mais, comme ils arrivaient à une heure de Kiel, ils se heurtèrent à une barricade armée de mitrailleuses et furent forcés à la retraite.

Un conseil de soldats, formé par les émeutiers, intima aux officiers de rester à leur poste, mais d'avoir à se conformer à ses ordres.

Les marins voulaient que les officiers enlevassent leur cocarde, mais le conseil de soldats leur permit de la garder.

Le pavillon du prince Henri de Prusse, hissé sur la tour du château royal, fut abattu.

Le gouverneur, qui avait établi son quartier à la gare, fut séquestré, afin qu'il ne pût pas communiquer avec le dehors et demander du secours.

Des postes de mitrailleuses furent installés sur plusieurs points de la ville ainsi, devant la gare et devant la Maison du peuple.

Jusqu'à présent, les civils n'ont pas été inquiétés.

Sur une invitation du gouverneur aux mutins d'avoir à formuler leurs plaintes, ils ont exigé la reconnaissance du conseil de soldats, formé au sein des équipages, l'abolition du salut aux officiers, l'égalité de traitement entre officiers et soldats au point de vue de la table, la libération des mutins déjà arrêtés et l'impunité pour les marins qui avaient déserté le bord.

Le gouverneur s'étant engagé à examiner avec bienveillance ces desiderata, les matelots promirent de reprendre le service et de maintenir l'ordre.

Les délégués du gouvernement arrivèrent sur ces entrefaites ; le secrétaire d'Etat Haussmann prit encore divers engagements envers les marins, notamment celui d'obtenir que la flotte rentrât au port.

Les députés socialistes Haase et Ledebour sont également à Kiel.

* * *

A Hambourg

A Hambourg, mardi soir, une assemblée de 6000 socialistes a voté une adresse de sympathie aux mutins de Kiel, après un discours du député Dittmann, récemment mis en liberté après un emprisonnement de quelques mois qu'il avait subi pour avoir trempé dans la première révolte de Kiel.

Après le meeting, les manifestants se rendirent devant la caserne du régiment hambourgeois, où 150 détenus venaient de se mutiner et de prendre le large. Il se produisit une collision avec la troupe, qui fit feu.

Mercredi matin, une nouvelle démonstration donna lieu à des rencontres sanglantes.

A la gare, la foule a fait sortir de force des soldats des wagons et les a conduits à la Maison du peuple.

Tout Hambourg est en grève.

A Altona

Des désordres ont éclaté aussi à Altona. Les émeutiers ont mis le siège devant la gare, qui est défendue par la troupe.

L'agitation de la rue

On signale de diverses villes allemandes des manifestations en faveur du bolchévisme.

Le parti communiste, aile gauche des socialistes indépendants, se livre à une propagande intense, à la faveur des libertés nouvelles.

Le groupe de Spartacus, dirigé par Liebknecht, Rosa Luxembourg, Clara Zetkin et Uchring, rivalise d'ardeur avec les communistes et les indépendants.

Un nid bolchéviste

A Düsseldorf (Prusse rhénane) la police a découvert qu'une prétendue succursale de l'agence télégraphique russe était en réalité une officine de propagande bolchéviste, qui inondait de sa littérature les usines et les quartiers ouvriers de la ville.

La guerre européenne

L'offensive des Alliés

Journée du 6 novembre

Communiqué français du 7 novembre, à 11 h. du soir :

Nos troupes ont continué sans relâche à poursuivre l'ennemi pendant la journée.

Sur notre gauche, nous avons franchi et largement dépassé la route de Vervins à Avesnes, au nord de La Capelle. Au sud de cette localité, nous avons atteint, à l'ouest de la voie ferrée de La Capelle à Hirson, la ligne générale Effry, Origny-en-Thiérache.

Plus à l'est, nous bordons le Thon, affluent de l'Oise, jusqu'à Leuze, à 15 kilomètres au nord de Rouvroy-sur-Serre.

Sur le front de l'Aisne, nous tenons la ligne générale lisière-sud de la forêt de Signy, Vagnon, Vieil-Saint-Remy, Mazerny, La Horgne, réalisant une avance de plus de 16 kilomètres au delà de l'Aisne.

Au delà de la vallée de la Bar, nos éléments avancés ont dépassé Saint-Aignan-sur-Bar et ont pris pied au sud de la Meuse, sur les hauteurs qui dominent Sedan.

Nous avons délivré, au cours de la journée, une centaine de villages et un grand nombre d'habitants.

* * *

Communiqué anglais du 7 novembre au soir :

Aujourd'hui nos troupes ont continué énergiquement leur avance sur tout le front au sud du canal de Mons à Condé.

Au sud de la Sambre, nous avons atteint la route de La Capelle à Maubeuge des deux côtés d'Avesnes et nous sommes arrivés aux environs ouest de cette ville. De part et d'autre de la rivière, nous sommes dans la localité de Hautmont.

Au nord de la même rivière, Baval est entre nos mains et nos troupes ont fait des progrès à l'est de cette ville. A gauche, nous avons pris Elouges et Hensies et nous avons atteint le canal de Condé à Mons.

Au cours de l'après-midi, la résistance de l'ennemi s'est subitement accentuée et nous avons rencontré une opposition considérable de mitrailleuses en certains secteurs du front. Des centaines de prisonniers, un certain nombre de canons et beaucoup de matériel ont été capturés.

Hier et aujourd'hui, nos chars d'assaut nous ont rendu des services appréciables en liaison avec notre cavalerie et nos avant-gardes d'infanterie, en conservant le contact avec l'ennemi et en bousculant sa retraite.

* * *

Communiqué américain du 7 novembre, au soir :

Hier à 4 heures après midi, les éléments avancés de la 1re armée américaine se sont emparés de la partie de la ville de Sedan située sur la rive ouest de la Meuse. Le pont sur la Meuse, conduisant à l'autre partie de la ville, encombré de troupes ennemies en retraite, a été détruit. La ville est incendiée et les ponts de chemin de fer ont également été détruits. La principale ligne latérale de communication entre Metz et les troupes allemandes occupant le nord de la France et la Belgique est maintenant coupée grâce à ce succès de l'armée américaine. Tout le territoire français à l'ouest de la Meuse, situé dans la zone d'action américaine, est maintenant délivré de la présence de l'ennemi, grâce à l'avance rapide de nos troupes.

Depuis le 1er novembre, nous avons progressé de 40 kilomètres et réduit toute résistance de la part de l'ennemi. Nous avons dégagé 700 kilomètres carrés de territoire français et libéré 2000 civils qui ont salué avec joie nos soldats comme leurs libérateurs. Nous avons fait environ 6000 prisonniers, dont une forte proportion d'officiers, et avons capturé une grande quantité d'armes, de munitions, d'approvisionnements et de matériel.

* * *

Communiqué allemand du 7 novembre, au soir :

Sur le front occidental, journée calme.

Heidelberg bombardé

Berlin, 7 novembre.

(Wolff.) — Plusieurs escadrilles ennemies ont bombardé, dans la nuit du 29 au 30, des villes ouvertes dans le Grand-Duché de Bade et le Palatinat. A Heidelberg, qui ne sert à aucun but militaire, l'université a été endommagée. La station balnéaire de Durkheim, dans le Palatinat, où il n'y a aucune industrie de guerre, a été visée également. Au cours de ces attaques, cinq personnes ont été tuées et trente, blessées.

Les troupes de Mackensen

Budapest, 7 novembre.

(Wolff.) — Le Neue Pester Journal annonce que l'adjudant général du feld-maréchal de Mackensen est arrivé hier après midi venant de Bucarest. Il s'est rendu en compagnie du consul général, comte de Furstenberg, chez le comte Karolyi, avec lequel il s'est entretenu du passage à travers la Hongrie de quatre divisions se trouvant en Roumanie.

Les délégués pour l'armistice de l'Allemagne

Berlin, 7 novembre.

(Officiel.) — Le radiotélégramme suivant a été expédié cet après-midi du côté allemand :

Le commandement suprême de l'armée, par ordre du gouvernement, au maréchal Foch :

« Après que le gouvernement allemand, sur l'ordre du président des Etats-Unis, a été saisi de la nouvelle que le maréchal Foch avait le pouvoir de recevoir les représentants accrédités du gouvernement allemand pour leur faire part des conditions de l'armistice, ont été nommés plénipotentiaires : Le général d'infanterie von Gündell, le secrétaire d'Etat Erzberger, l'ambassadeur comte Oberndorff, le général von Winterfeldt, le capitaine de vaisseau Vanselow. Les plénipotentiaires prient qu'on leur communique par radiotélégramme où ils pourront se rencontrer avec le maréchal. Ils seront accompagnés par des commissaires et des interprètes, outre des subalternes, qui arriveront en automobile au lieu désigné. Il serait agréable au gouvernement allemand si, dans l'intérêt de l'humanité, la cessation des hostilités suivait immédiatement l'arrivée de la délégation allemande sur le front des Alliés. »

Le maréchal Foch a radiotélégraphié :

« Au commandement suprême allemand, le général Foch :

« Si les plénipotentiaires veulent se rencontrer avec le maréchal Foch au sujet de l'armistice, qu'ils se rendent aux avant-postes français sur la route Chimay-Fourmies-La Chapelle-Guise. L'ordre a été donné de les recevoir et de les conduire à l'endroit désigné pour l'entrevue. »

Paris, 7 novembre.

(Officiel.) — Un radiotélégramme allemand annonçait que les plénipotentiaires étaient arrivés aux avant-postes à 5 heures après midi, aujourd'hui jeudi, conduits par Erzberger.

Un nouveau radiotélégramme allemand annonçait que, pour permettre le passage de la délégation allemande, on ordonna de faire cesser le feu sur le front jeudi, à partir de 3 heures après midi.

Un dernier radio allemand annonçait que les plénipotentiaires allemands ne pourraient traverser les lignes qu'entre 8 et 10 heures du soir.

Autour de l'armistice austro-hongrois

Une protestation

Le commandement austro-hongrois proteste contre le fait que le commandement italien a modifié arbitrairement l'heure de la cessation des hostilités fixée par l'armistice et n'a donné le signal d'arrêter les opérations que pour vingt-quatre heures plus tard. De la sorte, plusieurs divisions autrichiennes sans défiance ont été faites prisonnières par une colonne d'auto-mitrailleuses envoyée à leur poursuite alors qu'elles se retiraient conformément à l'armistice.

Le commandement austro-hongrois réclame la mise en liberté de ces troupes.

La Bavière et le Tyrol

La dépêche publiée hier au sujet du passage de troupes bavaroises dans le Tyrol rendait très mal le sens de l'information. Il s'agirait, non pas de troupes venant d'Italie et traversant le Tyrol pour rentrer en Bavière, mais de forces qui ont mission de s'emparer des passages du Tyrol pour empêcher une offensive des Alliés contre la Bavière.

Le commandement suprême de l'armée austro-hongroise a protesté auprès du commandement suprême de l'armée allemande au sujet de la marche en avant des troupes allemandes sur territoire tyrolien. Le ministère austro-hongrois des affaires étrangères a également protesté.

Les élections américaines

New-York, 7 novembre.

A minuit, les résultats connus aux élections au Congrès donnaient aux républicains un gain de 8 sièges à la Chambre et 3 au Sénat.

Washington, 7 novembre.

Les élections au congrès sont terminées. Les chefs du parti démocratique (parti Wilson) estiment que la majorité du parti a été renforcée dans les deux Chambres, mais de sur côté, les chefs républicains (parti Taft et Roosevelt) prétendent avoir la majorité au Sénat et à la Chambre.

Les châteaux de l'empereur

L'empereur Guillaume vient de donner l'ordre d'aménager ses châteaux pour y hospitaliser les blessés en traitement dans les lazarets de Belgique.

Nouvelles diverses

La prochaine séance du Reichstag allemand aura lieu mercredi 13 novembre.

— Après de longs débats à la Chambre espagnole, le président a présenté au roi la démission totale du cabinet.

— Le généralissime hollandais général Schneider a demandé sa retraite.

— Le ministère wurtembergeois a démissionné pour faire place à un gouvernement populaire.

Echos de partout

DES CANONS TROP PERFECTIONNÉS

En 1913, la république de Saint-Marin (enclavée dans l'Italie du centre, sur l'Adriatique) fut prise d'inquiétude ; elle sentait venir la guerre. Les sages San-Marinois résolurent, eux aussi, d'augmenter leurs armements.

Or, jusqu'à ce jour, ces « armements » s'étaient composés de quatre canons donnés par Bonaparte en 1797, et d'un canon Krupp dont la République avait fait l'emplette à la fin du dix-neuvième siècle. Ce canon Krupp était encore superbe, mais un peu démodé. C'est pourquoi, sans regarder à la dépense, le Conseil souverain de la République vota des crédits supplémentaires pour acheter au Creusot quatre pièces du dernier modèle. En même temps, afin de répondre à tous les besoins de la défense nationale, le Conseil souverain tripla les effectifs de l'artillerie, c'est-à-dire qu'ils furent élevés de dix à trente hommes. Certains socialistes auraient vu là sans doute un nouveau cas de la « folie des armements », et il faut convenir qu'il en résulta une chose vraiment folle. Quand les canons du Creusot arrivèrent, le grand état-major san-marinois dut reconnaître avec désolation qu'il était absolument impossible de s'en servir. Oh ! ce n'était point qu'ils fussent de construction défectueuse. Bien au contraire, ces machines à tuer faisaient le plus grand honneur à l'industrie française. Mais, par malheur, elles portaient à quatorze kilomètres, et le territoire de la République n'en a que six dans sa plus grande largeur. Il n'y avait donc pas moyen de tirer le canon, si ce n'est à blanc, sans déclarer la guerre à l'Italie.

MOT DE LA FIN

Un aumônier militaire s'en va d'un lit à l'autre, à l'hôpital, s'informant de la santé des blessés et les interrogeant également sur leur religion.

— A quelle confession appartenez-vous ? demande-t-il à l'un d'entre eux.

— Je suis presbytérien, répond-il.

— Et vous ? poursuit l'aumônier en s'adressant à un noir.

— Cardiaque, répond celui-ci, qui n'a pas bien compris la question posée.

Confédération

Grand Conseil valaisan

Le Grand Conseil valaisan est convoqué en session ordinaire pour lundi prochain, 11 novembre.

La session, vu l'épidémie régnante, sera très courte.

Procès de presse

M. le conseiller d'Etat Rochaix de Genève, a intenté un procès en diffamation au journal l'*Action radicale*, organe de M. Wuillemin.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La frontière française

La frontière franco-suisse est ouverte depuis hier matin, à 6 heures, jusqu'au 10 novembre, à 9 heures du soir.

L'attentat contre les usines de la Lonza

Le procès dirigé contre les personnages qui avaient préparé un attentat au moyen de bombes contre les usines de la Lonza s'ouvrira lundi, 11 novembre, à Bâle. Sont inculpés : l'ouvrier Zahnd, le voyageur Fricker et l'ex-sénateur français Mougeot. Ce dernier sera jugé par défaut.

LA VIE ECONOMIQUE

Châtaignes du Tessin

On nous écrit de Lugano :

La récolte des châtaignes a été très abondante cette année-ci ; mais la pluie a été cause d'un certain déchet. Les prix, malgré la forte récolte, sont très élevés. Les châtaignes se vendent au détail jusqu'à 90 centimes de kilo. Le prix de vente officiel est fixé à 75 centimes.

L.

Les cartes de pain supplémentaires

L'Office fédéral de l'alimentation adresse une circulaire aux offices cantonaux du pain prescrivant que les cartes supplémentaires de pain pour travaux pénibles retirées en septembre et en octobre pour révision, doivent dorénavant être laissées aux titulaires, à moins qu'il n'y ait abus évident des prescriptions existantes ou que le retrait des cartes ait été motivé par de fausses déclarations.

L'épidémie de grippe

Dans le canton de Vaud

La situation s'améliorant à Lausanne, l'Université et les collèges classiques rouvriront leurs cours lundi, 11 novembre ; les écoles primaires seront rouvertes le lundi suivant.

A Payerne, plusieurs décès dus à la grippe viennent de se produire.

Une famille éprouvée est certainement la famille Bœpplé, à Corcelles, près Payerne, qui a vu disparaître trois des siens : deux frères, Emmanuel et Paul, et leur sœur Rosalie, en moins d'une semaine.

A Vevey, l'épidémie tend à décroître.

A Neuchâtel

Dans le canton de Neuchâtel, on signalait 1362 cas le 7 octobre, 1668 le 14, 2077 le 21. Ces chiffres sont bien au-dessous de la réalité.

A Porrentruy

Dimanche, huit soldats sont morts à Porrentruy.

En Valais

On annonce, de Vionnaz, le décès de M. Aloys Fracheboud, enlevé à l'âge de 35 ans par l'épidémie.

Si l'état sanitaire de la ville de Sion n'empire pas, la foire du 16 novembre aura lieu.

Tremblement de terre

La station de Zurich a enregistré, mercredi soir, à 8 h. 27 m., le début d'un violent tremblement de terre dont le foyer doit se trouver à une distance de 360 km. environ et qui pourrait avoir causé des dégâts.

FRIBOURG

La mobilisation

Mandés par ordre télégraphique transmis jusque dans les villages les plus reculés, nos soldats d'élite viennent de débarquer à Fribourg. Les troupes sanitaires sont arrivées hier après midi déjà et ont gagné aussitôt l'arsenal. Ce matin, c'est le tour du gros : fusiliers et mitrailleurs du 7me régiment, dragons des escadrons 5 et 6. Le train de Lausanne est arrivé avec une heure de retard. Néanmoins, à 9 heures, les opérations du rassemblement pouvaient commencer sur les places respectives des unités.

Les cantonnements sont quelque peu changés depuis la dernière relève. Le bataillon 14 est logé aux Ecoles du Bourg et du Pensionnat, le 15 au Collège Saint-Michel, le 16 à la Caserne et au Saint-Homme-Bon, les mitrailleurs aux Charmettes et au Technicum, l'escadron 5 au Guintzet, l'escadron 6 à Givisiez.

Bien que les travaux de mobilisation doivent être accélérés, des précautions nombreuses et rigoureuses sont prises au point de vue sanitaire. Ne parliront que les hommes absolument valides.

Quant à l'heure du départ et à la destination de nos diverses unités, rien de définitif n'est encore connu à Fribourg. On dit que le 7me régiment partira avant les dragons, pour le nord-est de la Suisse. Les escadrons resteraient deux ou trois jours à Fribourg, suivant les événements.

La remise des drapeaux aura lieu cet après-midi, à 4 h. 30, sur la place Notre-Dame.

Croquis de mobilisation

Le premier de nos soldats fribourgeois est un Broyard, trapu, rablé, avec de larges épaules et un bon sourire.

Je suis curieux de savoir ce qu'il pense de cette mobilisation si rapide :

— Alors, vous partez ?

— On n'en sait rien, je pense qu'ils vont nous expédier à Zurich ; il paraît que ça se gâte là-bas.

— Vous ne vous attendiez pas à être appelés maintenant ?

— Non, à cause de cette grippe, et on se disait : la paix.

— Heureusement, tous les travaux sont finis, maintenant.

— Oui, il y a ça qui nous décharge d'un poids, mais vous savez, partir pour Zurich, peut-être se battre contre des Suisses, c'est pas gai. On était tout joyeux de voir que la guerre finissait sans nous, et voilà qu'il faut marcher contre des frères. On fera ce qu'on doit faire, mais ça vous remue de penser que ceux qui tomberont seront du même pays.

Mon Dieu, je ne leur en veux pas à ces socialistes, bien sûr qu'il y a chez eux beaucoup de misère, mais c'est pas un motif pour tout chambarder. Ah ! si je tenais cette sorcière de Russe, et toute la bande de voyous qui mènent l'affaire, mâtin ! je leur aurais vite fait leur compte.

Et ça fait quand même plaisir de voir que les chefs ont confiance en nous, puisqu'ils nous ont levés. C'est un honneur, quand même. Ils peuvent être sûrs qu'on tournera pas casaque. S'il faut taper, on tapera. Je veux leur faire voir ce que c'est qu'un paysan. Nous, on n'a pas besoin de leurs discours socialistes pour connaître notre devoir. Ce Platten veut tout détruire chez nous, faire une seconde Russie ; mais nous sommes là pour l'empêcher. Et vous savez, tout le régiment pense de même.

Et j'ai serré la large main de ce solide et bon paysan. Avec de tels hommes, nous n'aurons rien à craindre des bandes rouges.

G. R.

Audience pontificale

M. l'abbé Weyrich, chancelier de notre Université, a été reçu en audience particulière par Sa Sainteté Benoît XV.

L'épidémie

Il y a eu moins de nouveaux cas hier à Fribourg. On en a compté 18 à domicile, plus 7 entrées au lazaret de Gambach, 2 à celui de la Neuveville et 1 à l'Hospice Daler.

* * *

On nous écrit :

La grippe, qui paraissait domptée sur les bords de la Sonnaz, y a repris de plus belle, notamment dans l'importante paroisse de Belfaux, où elle a déjà fait 13 victimes.

Le village de Corminboeuf a payé lui aussi un large tribut à l'indésirable visiteuse, puisqu'on y a enregistré 7 décès. La population tout entière compatit tout particulièrement au double deuil qui vient de frapper son dévoué syndic, M. Auguste Angeloz, dont les deux filles aînées, âgées respectivement de 15 et 13 ans, sont descendues dans la tombe, malgré les soins les plus empressés.

* * *

La nouvelle apparition de la grippe sur la Rive droite ne semble heureusement pas revêtir la même gravité que la précédente. Les cas graves sont rares, sauf à La Roche, où la situation s'est d'ailleurs aussi améliorée.

Assemblées et cortèges interdits

Par arrêté du Conseil d'Etat, les réunions publiques et les cortèges sont, jusqu'à nouvel ordre, interdits sans une autorisation de la Direction de la Police cantonale.

« Menus propos fribourgeois »

Sous ce titre, l' « Agence bibliographique de Pérolles » publie une série d'observations point méchantes et dont un bon nombre sont fort amusantes.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

5 novembre. — Thorin, Gabrielle, fille de Paul, boucher, de Bulle, et d'Eugénie, née Monney, rue de la Préfecture, 215.

Berger, Georges, fils de Jules, commis aux E. E. F., d'Oberbuchsitten (Soleure), et de Marie, née Muller, route de Villars, 7.

6 novembre. — Lang, Charles, fils de Hermann, camionneur, de Fribourg, et de Marguerite, née Guyer, rue Marcello, 24.

Décès

5 novembre. — Chollet, Julien, fils de Jean, de Fribourg, célibataire, domestique à l'hôpital des Bourgeois, 38 ans. *(Grippe.)*

Passer, Marie, fille de Jean, de Fribourg et Bœsingen, célibataire, prébendaire à l'hôpital des Bourgeois, 73 ans.

Bersier, Henri, fils de Jean, de Cugy, 3 mois, rue de la Samaritaine, 36. *(Grippe.)*

Cudré, Pierre, fils de Jacques, d'Autigny, célibataire, prébendaire à la Providence, 78 ans.

6 novembre. — Sieglé, Jacques, époux de Berthe, née Pärli, boucher, de Metzingen (Wurtemberg), 63 ans, rue de Lausanne, 77.

Maillard, Louis, fils de Maurice, ouvrier, de Villaranon, célibataire, 32 ans, lazaret du Gambach. *(Grippe.)*

7 novembre. — Berger, Etienne, fils de Pierre, d'Onnens, prébendaire à la Providence, célibataire, 78 ans.

Promesses de mariage

1er novembre. — Rihs, Jean, fromager, de Safnern (Berne), né le 24 juin 1891, avec Furrer, Elise, de Gossau (Zurich), domiciliée à Neuchâtel, née le 15 mars 1891.

6 novembre. — Gobet, Jules, journalier, de Massonnens, né le 16 décembre 1896, avec Brugger, Rose, de Plasselb, tailleuse à Guin, née le 20 septembre 1891.

Benoit, André, professeur de mathématiques, de Charly-sur-Marne (France), prisonnier de guerre, interné à Fribourg, né le 12 octobre 1888, avec Bonafous, Odette, de Nice (France), domiciliée à Hilterfingen (Berne), née le 6 janvier 1897.

Octobre	*Naissances*	*Décès*	*Mariages*
1918	28	55	9
1917	22	36	14

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 8 novembre

BAROMÈTRE

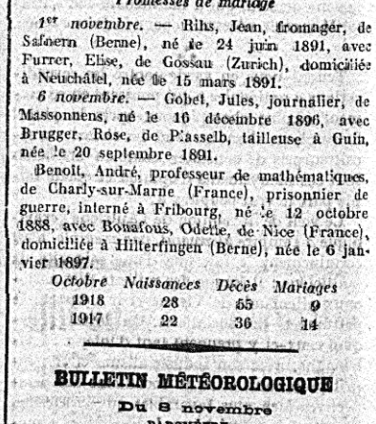

THERMOMÈTRE C.

Nov.	2	3	4	5	6	7	8	Nov.
7 h. m.	1	2	7	5	5	6	3	7 h. m.
11 h. m.	7	9	8	9	11	8	11	11 h. m.
7 h. s.	7	8	9	7	7	10		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 8 novembre, midi.

Ciel brumeux à nuageux. Petite pluie par zones.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

Les traitements du corps enseignant

Le corps enseignant primaire fribourgeois a pu constater avec une profonde satisfaction que, dans l'ordre du jour de la prochaine session du Grand Conseil, figure un projet de loi destiné à améliorer la situation matérielle des instituteurs et institutrices. Déjà en mars 1918, la société de secours mutuels du corps enseignant, représentée par son *comité de direction*, avait attiré l'attention du Haut Conseil d'Etat sur la situation précaire des fonctionnaires de l'enseignement primaire et demandé avec instance une revision de la loi sur la matière. Plus tard, au cours de la session de mai, une pétition documentée, dans laquelle les vœux des instituteurs étaient exprimés par des chiffres, fut adressée au Grand Conseil. Reconnaissant que cette pétition était bien fondée, l'autorité législative la retint et la renvoya pour étude à la Commission d'économie publique.

Deux raisons principales militent en faveur des revendications posées par le corps enseignant : 1° Le renchérissement de la vie, conséquence du profond bouleversement économique né de la guerre ; 2° L'infériorité très accentuée de sa situation actuelle en regard des traitements dont bénéficie le corps enseignant de la plupart des autres cantons confédérés. Avant la guerre déjà, les traitements servis aux instituteurs fribourgeois étaient insuffisants. Comme ces traitements sont restés stationnaires depuis lors, et que *la vie a renchéri au bas mot du 150 %* en moyenne, l'urgence d'une revision de la loi apparaît d'une façon indiscutable, car les allocations votées pendant la crise, grâce à la haute bienveillance des autorités cantonales, ne sont qu'un modeste palliatif.

Un coup d'œil jeté sur la situation dont jouissent les employés des administrations fédérales, des établissements de banque, du commerce et de l'industrie, fait nettement ressortir l'infériorité du traitement des instituteurs, tant dans les communes rurales que dans les communes urbaines. Actuellement, le salaire d'un instituteur fribourgeois n'atteint pas celui d'un artisan, d'un ouvrier, ni même celui d'un domestique de campagne.

Si l'on établit une comparaison, à la lumière de la statistique sur la matière, entre les traitements du personnel enseignant fribourgeois et ceux qui sont servis au corps enseignant primaire de presque tous les autres cantons, on est frappé de la différence et l'on demeure absolument convaincu de la nécessité d'une réforme. Deux rapprochements pris sur le vif en diront beaucoup plus que de longs commentaires. Après vingt années de service, l'instituteur d'une commune rurale fribourgeoise touche un traitement maximum de 1850 fr., dont 1700 fr. de la commune et 150 fr. de l'Etat, à titre de prime d'âge ; après le même laps de temps, l'instituteur d'une commune rurale vaudoise jouit d'un traitement maximum de 3600 francs, dont 2400 fr. de la commune et 1200 fr. de l'Etat, à titre de prime d'âge. A Fribourg, ville universitaire de 22,000 âmes, un instituteur n'atteint le traitement maximum, soit 3750 fr. y compris la prime d'âge de l'Etat, qu'après vingt-cinq années de service dans la commune ; à Soleure, cité de 12,000 habitants, un instituteur primaire touche un traitement maximum de 5900 fr., obtenu après vingt années de service.*

Dans le canton de Fribourg, les traitements actuels sont fixés comme suit, d'après les trois catégories de communes établies par la loi en vigueur jusqu'ici :

Pour les instituteurs, minimum : 1400 fr., 1600 et 2400 ; maximum, y compris la prime d'âge allouée par l'Etat : 1850 fr., 2050 et 2850 ;

Pour les institutrices, minimum : 1000 fr., 1300 et 1800 ; maximum, y compris la prime d'âge : 1520 fr., 1620 et 2120.

Sans parler du canton de Vaud déjà cité, indiquons maintenant le traitement maximum servi aux instituteurs de quelques cantons, après quinze ou vingt ans de service, y compris les primes d'âge allouées par l'Etat : Neuchâtel, 3900 fr. ; Argovie, 3000 fr. ; Soleure, 3000 fr. ; Schaffhouse, 3700 fr. ; Thurgovie, 3400 fr. ; Zurich, 4600 fr. ; Saint-Gall, 3300 fr. Notons en passant que, dans certains cantons, tels que Soleure, Schaffhouse, Argovie, etc., les institutrices jouissent d'un traitement égal à celui des instituteurs.

Mentionnons aussi le traitement maximum des instituteurs primaires dans les principales villes suisses : Bâle, 7300 fr. ; Zurich, 7000 fr. ; Berne, 7000 fr. ; Soleure, 5900 fr. ; Lucerne, 5300 fr. ; Aarau, 5300 fr. ; Baden, 5500 fr. ; Neuchâtel, 5200 fr. ; Schaffhouse, 5200 fr. ; Vevey, 5000 fr. ; Montreux, 5000 fr. ; Thoune, 4800 fr. ; Berthoud, 4700 fr. ; Moutier, 4800 fr. ; Zoug, 4600 francs, etc.

En examinant les données fournies par la statistique, données d'une rigoureuse exactitude et livrées par le *Journal suisse des instituteurs*, on constate que l'infériorité de la situation matérielle du corps enseignant fribourgeois provient surtout de l'extrême modicité des primes d'âge allouées par l'Etat. La loi sur la matière date de 1884 et n'a pas été modifiée depuis lors. Ainsi, tandis que, dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Soleure, Schaffhouse, Argovie, Thurgovie, Zurich, etc., l'Etat sert aux instituteurs des primes d'âge s'élevant à un maximum de 1000 ou 1200 fr., dans le canton de Fribourg, les primes d'âge n'atteignent qu'un maximum de 150 fr. pour les instituteurs et 120 fr. pour les institutrices, après quatorze ou dix-neuf ans de service.

Se basant sur les chiffres ci-dessus énoncés, la société de secours mutuels du corps enseignant fribourgeois a exprimé, dans sa dernière pétition au Grand Conseil, les revendications *suivantes, selon les trois catégories de communes* :

Instituteurs, traitement initial : 2000, 2600 et 3200 fr. ; après quatre années de service : 2200, 2800 et 3600 fr. — Institutrices, traitement initial : 1800, 2100 et 2400 fr. ; après quatre années de service : 2000, 2300 et 2800 fr.

A ces traitements viendraient s'ajouter des primes d'âge payées par l'Etat comme suit : aux instituteurs, 100 fr. tous les deux ans, à partir de l'obtention du brevet définitif, soit un maximum de 800 fr. obtenu après dix-neuf ou vingt-quatre années de service dans le canton ; aux institutrices, 600 fr. dans les mêmes conditions.

Ces prétentions sont modestes ; même si elles *étaient admises, la situation matérielle du corps* enseignant fribourgeois resterait encore inférieure à celle du personnel enseignant primaire de beaucoup d'autres cantons. Les institutrices et instituteurs fribourgeois ont pleine confiance dans l'esprit de justice qui anime les autorités cantonales ; ils n'ont, du reste, jamais marchandé leur dévouement lorsqu'il s'est agi du développement de l'instruction populaire, témoin le rang honorable que le canton de Fribourg a toujours occupé depuis de longues années dans l'échelle des examens fédéraux des recrutables. C'est dire que, chez nous, le mérite du personnel enseignant ne le cède en rien à celui du personnel enseignant des autres cantons. Les moyens dont les instituteurs se servent pour assurer le succès de leurs démarches ne s'écartent pas de la légalité ni du respect dû à l'autorité. Chez eux, pas d'agitation, malgré l'exemple donné par des corporations plus remuantes, dont l'effervescence a causé maints soucis dans les hautes sphères dirigeantes.

Des prochaines délibérations du Grand Conseil dépend non seulement la sécurité matérielle du corps enseignant, mais encore l'avenir de l'école en général. Le jour où l'instituteur sera rétribué convenablement, il pourra s'adonner exclusivement à sa tâche d'éducateur ; il ne se verra plus dans la nécessité d'éparpiller son activité sur une foule d'occupations accessoires, ce qui nuit sans contredit au progrès et à la bonne marche des classes. Une rémunération équitable en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire assurerait aussi le recrutement des candidats instituteurs à l'Ecole normale, non seulement sous le rapport de la quantité, mais surtout sous le rapport de la qualité.

Comme on le voit, la question sur laquelle le Grand Conseil est appelé à se prononcer revêt *une certaine importance pour le sort futur de* l'école fribourgeoise ; espérons que les autorités cantonales la résoudront à l'entière satisfaction des intéressés.

A. B.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Sommation à Guillaume II

Berlin, 8 novembre.

Le parti social-démocrate a adressé au chancelier de l'empire un ultimatum demandant l'abdication de l'empereur jusqu'à aujourd'hui, vendredi, à midi, ainsi que la renonciation au trône du prince impérial.

Si ces revendications ne sont pas satisfaites, les social-démocrates se retireront du gouvernement.

La révolution en Bavière

Munich, 8 novembre.

(Wolff.) — A l'occasion des assemblées populaires d'hier, de graves troubles ont éclaté à Munich. La république bavaroise a été proclamée.

Pendant la nuit, il se forma un conseil d'ouvriers, de soldats et de paysans à la tête duquel Kurt Eisner a été placé.

Ce conseil a adressé une proclamation à la population.

Munich, 8 novembre.

Le conseil des ouvriers, soldats et paysans a *lancé la proclamation suivante :*

« Le sort terrible qui atteint le peuple allemand a provoqué un mouvement profond parmi les ouvriers de Munich. Un conseil provisoire d'ouvriers, de soldats et de paysans s'est constitué au Landtag.

« La Bavière est désormais un Etat libre. Un gouvernement populaire porté par la confiance des masses doit être constitué incessamment. Une assemblée nationale constituante élue par le suffrage universel des hommes et des femmes sera convoquée aussi rapidement que possible.

« Une ère nouvelle commence. La Bavière veut préparer l'Allemagne pour la Ligue des peuples.

« La république démocratique et socialiste de Bavière a la force morale nécessaire pour réaliser pour l'Allemagne une paix qui la préserve de suites graves. »

Audenarde bombardé

Le Havre, 8 novembre.

(Officiel.) — On apprend que les Allemands ont bombardé la ville d'Audenarde et que les habitants ont dû fuir en toute hâte.

Les Alliés en route pour Constantinople

Athènes, 8 novembre.

(Agence d'Athènes.) — Aujourd'hui, vendredi, les flottes alliées et grecque entreront dans les Dardanelles, se dirigeant vers Constantinople.

En raison de l'immense importance attribuée par l'hellénisme à cet événement historique, dimanche prochain, un *Te Deum* solennel sera célébré dans toutes les églises grecques.

L'émotion dans toute la Grèce est indescriptible.

Les Italiens au Tyrol

Rome, 8 novembre.

Bulletin du 7 novembre à 1 heure de l'après-midi :

Nos troupes, reçues partout avec un grand enthousiasme, sont entrées à Meran et Bozen.

Les Bavarois au Tyrol

Salzbourg, 8 novembre.

(B. C. V.) — Le 6 novembre après midi arrivèrent à Salzbourg des troupes bavaroises fortes d'environ 2 bataillons, qui voulaient continuer leur route de montagne. La direction des transports militaires refusa de les conduire plus loin.

Un officier hongrois se rendit alors auprès du commandant militaire de la station et demanda qu'on mît la voie libre à sa disposition. Le commandant militaire de la station protesta, et, comme l'officier insistait, déclara qu'il ne cédait qu'à la force.

Dans l'Adriatique

Rome, 8 novembre.

(Stefani.) — Le *Giornale d'Italia* apprend de Trieste, en date du 5 novembre :

Hier, à 4 heures 30 de l'après-midi, un torpilleur italien entra dans le port de Zara. Immédiatement, des drapeaux italiens ont été hissés partout. Le maire rendit hommage au capitaine de corvette de Boccard, commandant militaire de Zara, auquel la population fit les plus chaleureuses ovations.

Un arc de triomphe

Milan, 8 novembre.

On mande de Rome au *Secolo* :

Un groupe nombreux de citoyens, d'accord avec la société artistique internationale, ont pris l'initiative de la constitution d'un grand comité pour l'érection à Rome d'un arc de triomphe en l'honneur de l'armée italienne.

La situation en Autriche-Hongrie

Vienne, 8 novembre.

(S. T. I.) — L'ordre est complet en Autriche et en Hongrie.

A Vienne, le service des gares fonctionne avec régularité ; le trafic est intense, à cause des arrivées et départs de soldats revenant du front.

Le désarmement des troupes s'opère sans incidents.

Démenti

Vienne, 8 novembre.

(B. C. V.). — Toute les nouvelles des journaux suisses ou allemands, relatives à des préparatifs en vue d'un séjour de la famille impériale en Suisse, manquent de fondement.

Déclarations hongroises

Budapest, 8 novembre.

(B. C. H.) — Le président du Conseil Carolyi a reçu les rédacteurs des quotidiens de Budapest, auxquels il a communiqué que le ministère des affaires étrangères de l'ancien gouvernement austro-hongrois avait entamé, le 29 octobre, des pourparlers d'armistice qui ne sont pas encore terminés. En considération du fait que les pourparlers trainaient pareillement en longueur, le gouvernement hongrois se désolidarisa des pourparlers menés par le gouvernement austro-hongrois et décida que ses troupes déposeraient les armes le 1er novembre. Il savait que *les Etats indépendants de l'Autriche* appuyeraient volontiers le projet du gouvernement hongrois. Le gouvernement hongrois se rendait d'ailleurs compte que les conditions posées par l'Entente ne se distinguaient d'une reddition que dans la forme.

Le commandant de l'armée chercha à s'opposer à cette démarche du gouvernement hongrois. Il opposa notamment des obstacles à la réalisation de ce plan. Après de longs pourparlers entre le commandement de l'armée et le gouvernement hongrois, le gouvernement hongrois se plaça au point de vue que, en raison du démembrement de l'Autriche, il avait à prendre lui-même des décisions en ce qui regarde la paix.

Le gouvernement hongrois avait surtout en vue que les soldats hongrois ne fussent pas considérés comme faisant partie des armées ennemies.

A partir du 1er novembre, la Hongrie veut être un Etat neutre et l'est en réalité.

Le gouvernement hongrois espère que le fait d'avoir déposé les armes provoquera une sensible amélioration de la situation internationale de la Hongrie.

L'Etat sud-slave

Laibach, 8 novembre.

(B. C. V.) — La *Correspondance de Laibach* annonce :

Le gouvernement national de Laibach a lancé un appel dans lequel il repousse comme non fondés les bruits que les anciens généraux austro-hongrois séjournant actuellement à Laibach prépareraient un complot contre le jeune Etat sud-slave. Le commandant de l'armée de l'Isonzo n'est resté à Laibach avec son état-major que pour s'entendre avec le gouvernement national, au sujet de la retraite en bon ordre de l'armée de l'Isonzo.

Ruthènes et Polonais

Vienne, 8 novembre.

(S. T. I.) — Des personnes revenues de Lemberg rapportent qu'on s'est battu dans les rues de la ville samedi et dimanche. Les Polonais occupaient à ce moment la poste et la gare. Dimanche après midi, ils tenaient toute la partie ouest de la ville.

Le prochain Consistoire

Milan, 8 novembre.

On mande de Rome au *Corriere della Sera* :

On confirme que le Consistoire a été fixé au 12 décembre.

D'après la *Tribuna*, on cite, parmi les nouveaux cardinaux qui seront nommés, Mgr Endrici, évêque de Trente, et l'archevêque de Prague.

La grippe à Milan

Milan, 8 novembre.

L'épidémie continue à diminuer. Les décès du 5 novembre ont atteint le chiffre de 78, dont 33 seulement causés par la grippe.

SUISSE

Suhse et Hongrie

Berne, 8 novembre.

Le nouvel ambassadeur de Hongrie en Suisse, M. Kori, va arriver à Berne.

Aux mobilisés du régiment d'infanterie 7

Les hommes non atteints de la grippe, mais ayant un cas de grippe chez eux, ont à rejoindre immédiatement leur bataillon. Ils s'annonceront à l'arrivée au médecin du bataillon.

Les hommes retenus à la maison pour cause de grippe doivent fournir une attestation « médicale ». Les attestations des communes ne suffisent pas.

Le commandant
du régiment d'infanterie 7 :
Lieutenant-colonel de Diesbach.

Calendrier

Samedi 9 novembre

Dédicace de la basilique du Saint Sauveur

Cette église fut construite par l'empereur Constantin. Le Pape saint Sylvestre en fit la dédicace sous le nom de Saint-Jean-de-Latran. Il s'y tint douze conciles, dont le dernier en 1725.

Publications nouvelles

Adhémar d'Alès : Lumen vitæ, l'espérance du salut au début de l'ère chrétienne. Gabriel Beauchesne, éditeur, Paris, 3 fr. 50.

Ces pages écrites par un prêtre, patriote ardent, dédiées aux soldats qui meurent pour la France, sont un recueil des pensées qui animèrent vingt siècles chrétiens, et dont les souffrances de l'heure raniment l'actualité.

Dr Jacquerod, médecin en chef du sanatorium Grand-Hôtel, Leysin : Les hémoptysies tuberculeuses. Etude clinique, 1 fr. 50, chez Payot, Lausanne.

La maison Payot vient d'éditer dans sa collection : « Petite bibliothèque de médecine et d'hygiène » une étude du Dr Jaquerod, médecin en chef du sanatorium Grand-Hôtel, à Leysin, où l'auteur traite de la fréquence et de l'importance des hémoptysies tuberculeuses, de leur pathogénie, de leurs formes cliniques, des causes occasionnelles et de la prophylaxie, de leur traitement. Il est inutile d'insister sur l'importance de cette brochure à un moment où les hémoptysies tuberculeuses, ou crachements de sang, sont si fréquents. La personnalité de l'auteur nous est un garant de la valeur de cette étude.

Banque
de la place **demande un apprenti.** 6262
Offres avec certificats et références **par écrit**, sous chiffres P 6760 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Femme de chambre
Jeune fille trouverait place comme telle dans un petit hôtel recommandé, à Lausanne. Entrée tout de suite. 6258
Ecr. s. chiff. V 14431 L à Publicitas S.A., Lausanne.

JEUNE FILLE
désirant apprendre **le service de femme de chambre, pour hôtel et service de table trouverait place** dans un bon petit hôtel de Lausanne. Entrée tout de suite.
Ecr. s. chiff. X 14432 L à Publicitas S.A., Lausanne.

A VENDRE un bon café
avec bonne clientèle et six poses de bon terrain attenant. 6255
S'ad. sous P 6755 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Jeune fille
demande place pour aider dans un ménage de la campagne où elle aurait bons occasions d'apprendre un peu la couture.
Adresser les offres à **Emma Wicht, Villarey, près Cousset.**

ON DEMANDE
pour la cuisine,
une robuste fille
très propre et ayant de bonnes références.
S'ad. sous P 2062 B à Publicitas S. A., **Bulle.**

ON DEMANDE une personne
robuste et honnête pour tous les travaux du ménage. **Bons gages.** Entrée immédiate.
S'adres. à Publicitas S. A., **Bulle,** sous P 2093 B.

A LOUER
appartement d'une chambre et cuisine. **15 fr.** par mois.
Banque Uldry.

Vin nouveau & fumier. On vendrait 1800 l. et achèterait un wagon
L. Menétrey, Chavannes Renens.

R. PEYRAUD
Médecin - Chirurgien - Dentiste
absent

AVIS
J'ai l'honneur d'aviser le public de la ville de Fribourg et de la campagne que j'ai repris de M. Hanselmann le
Salon de coiffure
PLACE DE LA GARE
vis-à-vis du Café Continental
Par un travail propre et soigné, je m'efforcerai de satisfaire toute ma clientèle et de mériter ainsi toute la confiance que je sollicite.
Ernest EGGIMANN,
coiffeur.

VENTE PUBLIQUE
Pour cause de décès, le soussigné exposera en vente par voie d'enchères publiques, les objets suivants ayant appartenu à Ant. Jaquet, Noyeret, à Grolley : 1 lit complet, 1 commode, 1 potager, 1 malle, 1 valise, 1 pendule, 2 réveille-matin, 3 montres, habillements d'homme, linge, batterie de cuisine, 2 établis de menuisier, rabots, valoches, scies, vil-brequins, mèches, ciseaux, caisse à outils, meules à aiguiser, 3 charettes, 1 vélo, ferrements, planches, bois à brûler et une grande quantité d'objets trop longs à détailler.
La vente aura lieu le **mercredi 13 novembre, à 9 heures du matin.** 6212-1332
L'exposant : **Félix Cuennet, curateur.**

ON DEMANDE
bonne à tout faire
pour ménage de 2 personnes à Fribourg. Bons traitements. Bons gages.
Adresser les offres sous P 6741 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Etudiant technicien
demande occupation
S'adres. sous P 6748 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 6242

Grand et bel
HOTEL
à vendre à Fribourg, centre de la ville, ancienne et nombreuse clientèle, installation moderne, beau mobilier, cour, vaste emplacement, bonne répartition des bâtiments, maison d'excellente réputation.
S'adresser : **Agence Immobil. & Commerciale fribourgeoise S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg.** Téléphone 4.33.

A VENDRE
10 petits porcs de deux mois.
S'adresser à **l'auberge de Mariahilf.** 6238

A vendre dans la Sarine **superbe**
domaine
de 40 poses très bien situé avec **selerie** productive, bons bâtiments, écurie, grange, remise, four, fosse, eau partout, éventuel. avec nombreux bétail et chédail. 287.
S'adresser : **Agence Immobil. & Commerciale fribourgeoise S. A., 79, rue du Pont-Suspendu, à Fribourg.** Téléphone 4.33

ON DEMANDE A ACHETER
chien de chasse
franc de renard et chevreuil. On payera un très gros prix. Faire offres sous chiffres P 52202 V à Publicitas S. A., **Vevey.**

Café à louer
A louer, au centre d'un village industriel du district de Moudon et près d'une gare, un joli café meublé avec dépendances, soit grange, écurie et *remise. Conditions très avantageuses* ; affaire d'avenir pour preneur sérieux. Entrée en jouissance le 1er janvier 1919 ou avant, si on le désire. — S'adresser à **M. L. Pidoux,** *notaire,* **Lucens.** 6178

ECOLE SECONDAIRE de la Providence
Les cours ayant recommencé par correspondance, les nouvelles élèves sont invitées à s'inscrire sans retard. Elles peuvent aussi se présenter au No 112, 1er étage, Neuveville. Elles recevront les indications nécessaires pour suivre l'horaire qui a été établi et qui comprend surtout l'étude du français et de l'arithmétique. Les devoirs seront minutieusement corrigés. 6234

Vente sans carte et hors contingent
Anthracite du Valais
trié, concassé, calibré, de toute 1re qualité
Poussiers d'Anthracite
par wagon et toujours en disponibilité par tonne. Références de tout ordre à disposition. Marchandise garantie et payable à la livraison. Meilleur combustible pr chauffages centr., etc.
Concessionnaire exclusif des Mines de Maurifer : M. J.-L. Buchwalder, agence „Franco-Suisse", Bienne. Sérieux agents sont demandés. **Nota :** La statistique officielle accuse 30 mille tonnes d'anthracite extraites du 1er janvier au 30 septembre 1918.

Banque de la place demande
quelques employés ou employées
temporaires pour la durée de la mobilisation.
Offres détaillées avec copies de certificats et références sous P 6753 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

On demande bonne
femme de chambre
connaissant le français.
Entrée du 15 au 20 nov.
S'adresser : **Hôtel Terminus, Fribourg.** 6235

DEMOISELLE
sténo-dactylographe, au courant de tous les travaux de bureau et ayant de la pratique, demande place.
Adresser les offres sous P 6730 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6132

URGENT. — Personne capable et solvable demande à louer 1 bon **domaine** de 10 à 15 poses avec
AUBERGE
pour nouvel-an ou printemps 1919.
S'adresser à **l'Agence Immobilière et Commerciale fribourgeoise S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg.** Téléphone 4.33.

Pour cause manque de foire, **à vendre**
5 moutons
3 de garde, 2 gras, chez **François PUGIN, à Marly-le-Grand.**

ON DEMANDE
pour la campagne une
honnête fille
pour aider au ménage et aux soins des enfants. Vie de famille et joli gage.
S'adr. sous P 6746 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE
une jeune fille
pour la tenue d'un ménage et à l'occasion servir au café. 6188
S'ad. sous P 6644 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE quelques
menuisiers
S'adresser : **rue du Temple, 15.** 6098

Fr. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, Fribourg
Duvets et coussins
Plumes et flumes
Couvertures laine

Taffetas chiffon

Crêpe de Chine
Satin élégant
Crêpe Georgette, etc.
Muster umgehend

G. Henneberg
a. Seidenfabrikant
ZURICH

Soude à blanchir „Henco"

Ce qu'il y a de meilleur pour essanger le linge, pour nettoyer, écurer et laver.
Justifie sa réputation sans précédent!
HENKEL & Cie. S. A., BALE

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la **constipation habituelle et le sang vicié**, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. ¾ bouteille, 5 fr.; ½ bouteille, 7 fr. 50. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la **Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève**, qui vous enverra, **franco** contre remboursement des prix ci-dessus la **véritable Salsepareille Model.**

Le meilleur remède contre l'insomnie des personnes nerveuses, anémiques et affaiblies est le

chauffe-lit Calora

chauffé à l'électricité. Demandez prospectus et renseignements à une usine électrique, à votre électricien, pharmacien ou magasin d'articles sanitaires.

---

†

Madame Pierre Marchioni-Panigada et ses enfants, Joseph, Marie-Rose et Adrien, à Fribourg, ainsi que les familles alliées, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien-aimé époux, père et parent

Monsieur Pierre MARCHIONI

enlevé à leur affection le 24 octobre 1918, à l'Hôpital de Novarre, à l'âge de 39 ans, muni des tous les secours de la religion, des suites du service pour la patrie.

R. I. P.

---

†

Madame Anna Lutzelschwab et ses enfants, à Chénens, ont la profonde douleur de faire savoir à leurs parents, amis et connaissances du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur Pierre LUTZELSCHWAB

pieusement décédé le 7 novembre, après une courte mais pénible maladie, à l'âge de 68 ans, muni des sacrements.

L'enterrement aura lieu à Autigny, le 9 novembre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Monsieur Joseph Pochon et ses enfants, à Bulle, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver.

Fleurs Naturelles

A. Murith

48 RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG
Téléph. 143

CHAUX POUR ENGRAIS

Marque D. K. H.

en grains ou moulue fin, d'une teneur de 96 % de chaux carbonatée

Prix : 2 fr. 50 par 100 kg.

pris à la station de Herzogenbuchsee, par commandes d'au moins 5000 kg.

Première fabrique de chaux pour engrais de la Suisse. Succès de 10 ans. Médaille d'argent à Frauenfeld et à Berne, en 1914.

Instructions (brochures) sur la fumure par la chaux à disposition.

Il se vend, dans le canton de Fribourg, de la chaux pour engrais à des prix exagérés. Que les agriculteurs se méfient de certains voyageurs en détail. Prix plus favorables pour syndicats et marchands. 5739

Société de matériaux de construction A. G. Herzogenbuchsee
anciennement **P. Kramer.**

Petite famille solvable

demande à louer

dans la ville de Fribourg ou les environs, un **petit hôtel ou café-restaurant** bien situé. Entrée au nouvel an ou selon entente.

Offres sous P 6758 F à **Publicitas S. A.**, Fribourg.

Banque E. ULDRY & Cie
FRIBOURG

Nous bonifions :

Pour dépôts à une année	5 %
A 3 ou 5 ans	5 ¼ %

Nous acceptons en payement d'autres titres existants.

Etudiant sérieux, bachelier, donnerait des

leçons

de français, allemand, latin, grec et mathématiques.

Excellente occasion pour les élèves du Collège de répéter les matières vues pendant l'année scolaire écoulée et de préparer fructueusement la tâche que leur réserve le prochain semestre. Prix très modérés. 6055

S'ad. sous P 6487 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

GAIN IMPORTANT

Agents sérieux et actifs sont **demandés** dans toutes les localités d'une certaine importance pour courtage de titres et assurances.

Pour renseignements : **Banque Alf. Guye, Tourelles, St-Laurent, Lausanne.**

DOMESTIQUE

connaissant le jardinage et sachant conduire **est demandé.** Inutile de se présenter sans d'**excellentes références.**

S'adresser par écrit à **Mlle H. de Diesbach, Villars-les-Joncs**, près **Fribourg.** 6210

JEUNE FILLE

française, connaissant le piano, allemand, un peu d'anglais, couture, repassage, et ayant d'excellents certificats **demande place** dans un institut ou bonne famille auprès d'enfants. 6270

Offres sous P 6745 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Bonne à tout faire

munie de bonnes références, **trouverait place** tout de suite, à Genève, dans famille catholique de 3 personnes. Bons gages.

Adresser offres avec références sous P 6761 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Alène à coudre „Bijou" avec Navette „Manufix"

Le „Manufix" représente la plus récente perfection incomparable pour faire les arrières-points doubles au moyen de l'alène à coudre. La navette à coudre „Manufix" peut être utilisée avec chaque alène à coudre de n'importe quelle construction! Elle facilite la couture à chacun! La plus grande invention pour réparer tout de suite à la main des souliers, harnais, selles, voiles, tentes, couvertes de commande, enveloppes p. pour chambre à air etc.

„Bijou" fait les arrières-points comme une machine à coudre!

Prix par pièce de l'alène à coudre „Bijou" avec 3 aiguilles différentes et bobine avec fil, sans „Manufix" . . . . . frs. 4.20
„Bijou" avec „Manufix" (complet) . . . . . frs. 5.40
Navette à coudre „Manufix" sans alène „Bijou" . . . . . frs. 1.50
contre remboursement. Mode d'emploi, port et emballage gratuits.

Remarques que: „Bijou" et „Manufix" sont des modèles spéciaux en aluminium et en fer, la bobine dans la manche de l'alène fait en coussant aller le fil tel qu'une machine à coudre.

„Bijou" et „Manufix" possèdent tant d'avantages que toutes les contrefaçons paraissent sans valeur.

Charles Tannert Bâle 67

En vente chez **Louis Ischy**, fabr., **Payerne.**

A VENDRE

8 beaux petits porcs de 7 semaines, chez **François Schœrly, Corjolens.** 6183-1320

A VENDRE

13 beaux porcs de six semaines, chez **Maurice Joye, Mannens** (Broye).

La Maison **A. Murith**

transports funèbres, **5, rue de l'Université**, demande pour tout de suite un bon

OUVRIER MENUISIER

pour la fabrication des cercueils. 6136

Vente publique

Pour cause de départ, le soussigné exposera en vente, aux enchères publiques, **mardi 12 novembre, à 9 heures du matin,** devant son domicile, à Villars-les-Joncs :

11 chars à pont dont 2 avec tonneaux, 3 charrues, 2 faneuses, 1 machine à hacher, 1 arracheur de pommes de terre et 2 autres buttoirs, 2 faucheuses, 1 herse tracteuse, colliers pour chevaux et bœufs, et d'autres outils aratoires trop long à détailler.

Il sera vendu en outre 2 poulains de 8 mois.

L'exposant : **J. FISCHER.**

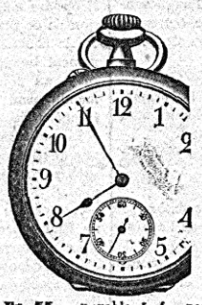

Fr. 55.— payable 5 fr. par mois, montre argent, cuvette, anneau argent, mouvement soigné, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier coupé, boîte soignesement décorée.—**Fr. 45.**— montre argent, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier compensé et coupé. — **Fr. 25.**— boîte argent, mouvement cylindre. — **Fr. 64.** - chronomètre Mitzpa, très forte boîte argent, 10 ans de garantie. Chaque montre est garantie sur facture.

D. ISOZ, Sablons, 29, Neuchâtel. Régulateurs aux mêmes conditions. 3449

Cheval d'officier

à louer

S'adr. : **Capit. Train Berra, Champéry.**

A VENDRE deux

louchets à mains

état neuf, pour **extraire tourbe.** — **PONCET.** *8, Bd, du Théâtre*, **Genève.** P 18418 X 6176

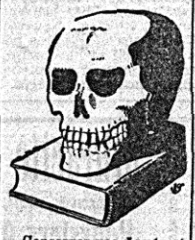

Conservez vos **dents** et votre **santé** par la **poudre noire**

„ EKUMA "

du Dr Preiswerck, Yverdon. Elle préserve de **la grippe**, car elle désinfecte la bouche en développant de l'oxygène.

En vente partout

ON DEMANDE

une bonne servante de campagne, connaissant la cuisine. Entrée tout de suite.

S'adresser à **Mme Marie Mauron, Farvagny-le-Petit.** 6163-1319

PERDU

chienne basset brune-noire.

L'adresser, contre récompense, à **M. Rossier** hongreur, à **Fétigny.**

ON DEMANDE A LOUER

tout de suite

un logement

de 3 chambres, cuisine et dépendances. 6226

S'adresser **par écrit**, sous P 6737 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

TAPIS
Occasions!
M. O. Effendy, Bern
Leitglockenstr. 1er étg.

BEAU DOMAINE

de 50 à 90 poses, **serait loué** par agriculteur capable et solvable.

Faire offres tout de suite à **l'agence Immobilière & Commerciale fribourgeoise S. A.**, rue du Pont Suspendu, 79, à **Fribourg.** Tél. 4.33.

A VENDRE

faute de place, beaux **arbres fruitiers**, espaliers qualité de choix.

S'adres. chez **M. Cros, rue de l'Industrie, 8, Fribourg.** 6237

MUSIQUE

Solfège, piano, orgue et improvisation, chant, chant grégorien, harmonie et contrepoint. **Préparation aux écoles supérieures.** —

Cours du soir. — Gognlat, organiste et professeur au Collège, 1, rue Grimoux.

OCCASION

à vendre dans de bonnes conditions, une pose de terre avec bâtiment neuf de 2 étages, eau partout, électricité, téléphone, poulailler, place p. 100 poules.

S'adresser tout de suite : **Agence Immobilière & Commerciale fribourgeoise S. A., 79,** rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg. Téleph. 4.33.

Vannerie & Boissellerie

L'honorable public de la ville et de la campagne est avisé que le soussigné se charge, comme par le passé, de tous les travaux concernant son métier et de réparations en tous genres de vannerie et boissellerie. Il se recommande, malgré la hausse des marchandises, par un travail prompt et soigné, meilleur marché que partout ailleurs. P 6346 F 5944

Baptiste NUOFFER, vannier,
Court-Chemin, 62, **Fribourg.**

Fr. BOPP

Ameublements
rue du Tir, 8, FRIBOURG

Cadeaux utiles
Meubles fantaisie
Descentes de lit

A VENDRE

à Fribourg, non loin de la gare

un beau bâtiment

comprenant 3 grands logements et une grande salle de plus de 100 mètres carrés.

Offres sous P 6738 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 6252

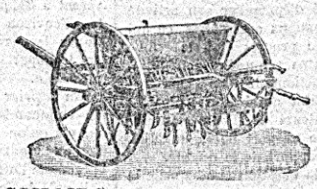

SEMOIRS à 7, 9 et 11 socs
BÊCHES-HERSES avec et sans roues
Charrues Brabant
Charrues combinées
PRIX MODIQUES

E. WASSMER S. A.
Fribourg

PUISSANT
DÉPURATIF du sang
Ferment pur de raisins des Pays Chauds

préparé par **Hl. Burmann,** à la Claire,
Le Locle.

Sans rival contre boutons, clous, diabète, eczéma, etc, etc.

Seuls dépositaires pr Fribourg : *Grande Pharm. Centr. Bourgknecht et Gottrau.*

A LOUER

pour le 1er février sur la route de la Glâne, appart. avec jardin.

S'adresser : **rue du Temple, 15.**

A VENDRE

8 petits porcs de sept semaines chez **M. Lizistorf, Scierie, Belfaux.**

Bandages herniaires

Grand choix de **bandages élastiques**, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.

Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande.

Discrétion absolue, chez **G. GERMOND, sellerie, Payerne.**

Fabr. de Fourneaux
Sursee
Offre les meilleurs POÊLES, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Berne
Monbijoustr. 6

Livraison de bétail pour l'armée

Lundi 11 novembre
à 9 heures du matin, à **BULLE**;
à 1 h. après midi, à **CHATEL-ST-DENIS.**

Mardi 12 novembre
à 8 heures, à **FRIBOURG**;
à 9 ½ heures, à **BELFAUX**;
à 10 ¼ heures, à **GROLLEY**;
à midi, à **COURTEPIN.**

Chaque quantité de

Fûts vides

comme

Fûts à pétrole et à huile
Fûts à saindoux et à graisse
Fûts à glucose et à mélasse
Fûts d'extraits et couleurs
Fûts à carbol et goudron

ainsi que toutes les sortes de

Fûts de vins et de liqueurs

jusqu'à 200 litres de contenance sont toujours achetés

aux plus hauts prix du jour

contre paiement comptant par

C. Troendlé, commerce de futailles
Bâle 18

Vente de bois de feu

Le mardi 12 novembre prochain, la **commune de Plasselb** vendra en mises publiques, **à la Paretta,** environ 93 moules de beau bois de sapin sec — Rendez-vous des miseurs, **à 9 heures du matin, au village de Plasselb.**

Les conditions seront lues avant les mises. Paiement au comptant. 6225

Plasselb, le 29 octobre 1918.

Le Conseil communal.

Institut SARINIA

Les préparations pour les examens de maturité fédérale et les nouveaux cours de langues et de branches commerciales commenceront en novembre. Inscriptions tous les jours, de 5 à 7 heures, **rue du Temple, 15.** 5626

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander **notre catalogue.**

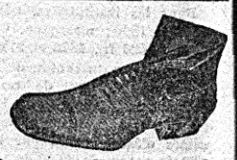

A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes S. A.

J. Marty, gérant
FRIBOURG

Bureau fiduciaire
Louis RENEVEY

Docteur en droit et licencié ès-sciences commerciales
Pont-Suspendu, 79. — Téléph. 4.33
Compte de chèque No IIa 273
FRIBOURG

Consultations et expertises commerciales et financières. — Conseils juridiques sur toutes les difficultés courantes. — Gérances de capitaux et de tous biens meubles et immeubles. — Prêts. — Renseignements et recours en matière d'impôts — Recouvrements avec le minimum de frais. — Représentation dans poursuites, faillites et concordats. — Constitution de tribunaux arbitraux et solution à l'amiable de tous litiges. — Sauvegarde de droits successoraux en Suisse et à l'étranger. — Testaments. — Exécution testamentaire. — Etablissement et revision de comptabilités, inventaires et bilans. — Constitution, administration, liquidation et représentation de sociétés et maisons commerciales en Suisse et à l'étranger. — Représentations commerciales. — Organisation d'entreprises commerciales et industrielles. — Conseils en matière d'assurances-vie, accidents, maladie, et contre dégâts. — Discrétion absolue. 5645-1192